

# CENTRÉS SUR NOTRE MISSION



LE COMPTE  
DE TAXES  
2025  
EXPLIQUÉ



Ville de  
**Saint-Eustache**



## MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Ce dépliant, qui accompagne votre compte de taxes pour l'année 2025, résume les principales mesures du budget. Heureusement, en raison des investissements judicieux que nous avons faits ces dernières années, notre ville est en très bonne santé financière, si bien que nous n'avons pas eu de choix difficiles à faire et que nous avons pu limiter la hausse du compte de taxes de la maison moyenne à 2,55 %, soit nettement sous le taux d'inflation, pour une 4<sup>e</sup> année consécutive, et ce, en dépit de l'augmentation marquée des valeurs des propriétés révélées par le nouveau rôle d'évaluation. Précisons que ce pourcentage englobe absolument tout ce qui est tarifable, l'impôt foncier, les taxes de services, la taxe sur le transport, ainsi que les contributions pour le patrimoine et la lutte aux changements climatiques.

Vous constaterez par ailleurs à la lecture de ce dépliant que la table est mise pour assurer la qualité de vie des Eustachois-es, pour faire face aux différents enjeux auxquels nous sommes confrontés, et pour favoriser un développement aussi harmonieux qu'optimal de notre ville. Il est donc permis d'envisager positivement l'avenir qui se dessine pour un Saint-Eustache toujours plus prospère, plus vert, plus solidaire et plus agréable à vivre.

  
Pierre Charron, maire

A photograph of two cyclists riding on a city street, viewed from behind. They are wearing helmets and dark clothing. The background shows a city street with cars and buildings, slightly blurred. The image has a warm, orange-red tint.

# LES PRINCIPAUX PROJETS POUR 2025

- Mise en place d'un réseau de location de vélos en libre-service
- Investissements dans le programme d'amélioration des parcs et du réseau cyclable
- Construction d'un chalet et d'un stationnement au parc Nature
- Préparation des plans et devis pour une bretelle de sortie à l'A-640 et la 25<sup>e</sup> Avenue
- Création d'un assistant municipal basé sur l'intelligence artificielle

# LES FAITS SAILLANTS DU BUDGET 2025

- Budget de **109,2 M\$**.
- Dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation en augmentation de **45,41 %** par rapport au précédent.
- Hausse du compte de taxes moyen de **2,55 %**, ce qui est inférieur à l'inflation de **3,04 %**.
- Programme d'investissements (PTI) estimé à **32,7 M\$**, comprenant notamment les investissements suivants :
  - Infrastructures liées à l'eau :  
**9,9 M\$**
  - Bâtiments :  
**4,9 M\$**
  - Amélioration des parcs et des liens cyclables :  
**10,5 M\$**

# TAXES DE SERVICES

Matières  
résiduelles  
**224 \$**



Eau  
**206 \$**



Égouts  
**215 \$**



Transport  
collectif  
**219 \$\***



*\* Pour les immeubles d'habitation à logements multiples, 219 \$ pour le premier logement et 109,50 \$ pour chacune des autres unités.*

# TAUX DE TAXES

(par 100 \$ d'évaluation)

Résidentiel et  
agricole  
**0,4164 \$**

Pour les immeubles  
commerciaux\*  
**1,3714 \$**

Contribution pour  
l'environnement  
**0,0072 \$**

Pour les immeubles  
industriels  
**1,1700 \$**

Pour les 6 logements  
et plus  
**0,5351 \$**

Contribution  
pour le patrimoine  
**0,0072 \$**

*\* Pour les propriétaires d'immeubles  
locatifs, la différence entre le taux  
sur les immeubles non résidentiels  
et le taux de base est de 0,9550 \$  
du 100 \$ d'évaluation.*

# AVIS D'ÉVALUATION

- La valeur d'une propriété est basée sur le rôle d'évaluation foncière.
- Le dernier rôle triennal d'évaluation de la Ville de Saint-Eustache a été déposé en octobre 2024.
- Le rôle d'évaluation foncière est un inventaire de tous les immeubles situés sur le territoire d'une municipalité.
- Il est basé sur sa valeur réelle ou marchande, en tenant compte des caractéristiques physiques de l'immeuble, de son état, de sa localisation et de son environnement.
- Il tient compte des conditions du marché immobilier au 1<sup>er</sup> juillet 2023 et sert de base pour le calcul des taxes municipales des années 2025, 2026 et 2027.
- Ce travail est effectué par une firme indépendante et encadré par la Loi sur la fiscalité municipale.
- En aucun temps la Ville n'intervient dans la fixation des valeurs des propriétés.
- La valeur du rôle d'évaluation est révisée lorsque des travaux sont exécutés sur une propriété.
- Il est possible d'effectuer une demande de révision du rôle d'évaluation de sa propriété **la première année du dépôt du rôle**, soit au plus tard le 30 avril 2025.

Renseignements : [saint-eustache.ca/taxes-permis-et-reglements/taxes-et-evaluation-fonciere/evaluation-fonciere](https://saint-eustache.ca/taxes-permis-et-reglements/taxes-et-evaluation-fonciere/evaluation-fonciere).



# OÙ PAYER MES TAXES ?

## **PAR VOTRE INSTITUTION FINANCIÈRE**

Sur le site de votre institution financière (vous devrez inscrire les 18 chiffres du numéro de matricule, sans tiret ni espace).

## **PAR LA POSTE** (adresse au verso)

Envoyez vos chèques postdatés, libellés à l'ordre de : Ville de Saint-Eustache (inclure les coupons du compte de taxes correspondant aux dates limites inscrites sur les coupons).

## **VIA LE SEM** (Saint-Eustache Multiservice)

Déposez votre chèque dans la boîte aux lettres de la mairie ou payez au comptoir en argent comptant, par chèque ou par carte de débit (cartes de crédit non acceptées).





# QUAND PAYER MES TAXES ?

## Pour les comptes de taxes de 300 \$ ou moins

Acquitter en un seul versement au plus tard 30 jours suivant l'envoi du compte de taxes municipales.

## Pour les comptes de taxes de plus de 300 \$

Il est possible d'acquitter en quatre versements :

**1<sup>er</sup> versement** au plus tard 30 jours suivant  
l'envoi du compte de taxes municipales

**2<sup>e</sup> versement** : au plus tard le 21 mai 2025

**3<sup>e</sup> versement** : au plus tard le 20 août 2025

**4<sup>e</sup> versement** : au plus tard le 22 octobre  
2025



# AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES

- Il est de la responsabilité du propriétaire d'acheminer son compte de taxes à son prêteur hypothécaire.
- Les soldes impayés portent intérêts et pénalités au taux combiné de 12 %.
- Deux états de compte seront envoyés dans l'année, soit après le premier et après le quatrième versement.
- Aucun reçu ne vous sera remis, à moins que votre paiement ne soit effectué sur place au SEM en argent comptant.
- Les renseignements contenus dans ce dépliant sont offerts à titre informatif seulement et n'ont pas force de loi.

English version  
available upon  
request.



# RECEVEZ ET CONSULTEZ VOTRE **COMPTE DE TAXES** EN LIGNE

1. Allez au [saint-eustache.ca/taxesenligne](http://saint-eustache.ca/taxesenligne).
2. Cliquez sur **S'INSCRIRE**, remplissez les champs indiqués et cliquez sur **CRÉER MON COMPTE**.
3. Cliquez sur l'icône « **PROPRIÉTÉ** » et ajoutez l'adresse de votre propriété ou le numéro de matricule.
4. Cliquez sur **AJOUTER UN COMPTE DE TAXES**, entrez le numéro du compte de taxes et le total à payer tel qu'indiqué sur le coupon 1 qui se trouve sur le dernier compte annuel que vous avez reçu par la poste.
5. Pensez à l'environnement : activez le bouton **RECEVOIR MES COMPTES DE TAXES UNIQUEMENT EN LIGNE**.



# RENSEIGNEMENTS

450 974-5000

[saint-eustache.ca](http://saint-eustache.ca)

SEM (Saint-Eustache Multiservice)

Ville de Saint-Eustache

145, rue Saint-Louis, Saint-Eustache  
(Québec) J7R 1X9



Ville de  
**Saint-Eustache**